ASRDLF
Association de Science Régionale de Langue Française

63e colloque de l'ASRDLF

DE L'INNOVATION À L'ANCRAGE : LE RÔLE DES MILIEUX DANS LA PRODUCTION URBAINE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

30 juin - 2 juillet 2027 · Neuchâtel

APPEL À SESSIONS SPÉCIALES

DATE LIMITE
15 décembre 2026

SOUMISSION
ASRDLF2027@he-arc.ch

www.he-arc.ch/landing/63eme-colloque-asrdlf/

Pourquoi des sessions spéciales ?

L'environnement - bâti, aménagé ou naturel - est à la fois le support et le produit du développement territorial, cependant les approches classiques du développement régional l'ont longtemps relégué au second plan. Les milieux (innovateurs ou non) ont longtemps été abordés avant tout comme des systèmes relationnels et organisationnels. Or cette mise à distance contraste avec la montée en puissance des problématiques environnementales dans l'action territoriale. On notera par exemple que depuis les années 2000, l'intégration du secteur immobilier et des infrastructures aux circuits financiers mondiaux a profondément modifié la place de l'environnement construit dans l'économie territoriale. Des investisseurs institutionnels investissent massivement dans l'immobilier via de grands projets urbains, polarisant l'espace entre métropoles attractives et « zones d'ombre ». Parallèlement, les territoires ruraux ont vu leurs fonctions se diversifier : accueil de populations, production de besoins essentiels (alimentation, eau, énergie...) et portage d'alternatives environnementales (renaturation, gestion collective des ressources...). Quant à l'innovation, elle est passée d'une focalisation initiale sur le techno-productif, à l'intégration des dimensions culturelles, sociales et politiques du territoire, induisant les milieux à désormais associer industrie, économie résidentielle, circuits de proximité et société civile.

Le présent colloque « De l'innovation à l'ancrage : le rôle des milieux dans la production urbaine et le développement durable des territoires » s'intéresse aux configurations territoriales et aux milieux qui émergent de ces dynamiques. Une attention particulière sera portée aux territoires transfrontaliers qui sont marqués par la dissociation spatiale des systèmes de production et de consommation de part et d'autre de la frontière. Le colloque s'intéresse également aux politiques territoriales qui se trouvent en recomposition, entre politiques d'attractivité élargies (au tourisme et autres consommateurs mobiles) et promotion économique intégrant la qualité du cadre de vie comme levier d'attraction des talents. Ces politiques doivent en effet se penser comme des dispositifs de soutien à l'innovation territoriale, capables de traduire les objectifs globaux (neutralité carbone, cohésion sociale, souveraineté, etc.) en actions localisées et inclusives.

La mise en débat se fera notamment à partir des problématiques que rencontrent les territoires industriels et transfrontaliers tels l'Arc jurassien ; et ce dans un contexte marqué, comme en Suisse, par une économie financiarisée et internationalisée qui, se déployant à partir d'un tissu urbain en densification rapide, met les espaces ruraux sous pression. Le colloque se structurera autour de sessions portant sur les thématiques récurrentes de l'ASRDLF (cf. en annexe), de thématiques spécifiques au colloque et de sessions spéciales auxquelles cet appel est dédié.

Consulter la thématique complète du colloque

Thématiques spécifiques du colloque

- Milieux innovateurs et dynamiques territoriales à l'épreuve des transitions
- Gestion des espaces de vie transfrontaliers y compris les parcs naturels
- Politique régionale, innovation et durabilité : renforcer les capacités et transformer les espaces
- Actions collectives et développement territorial
- Financiarisation de l'immobilier et production de la ville
- Attractivité, mobilité des consommateurs et développement des territoires
- Revitalisation des territoires et transitions énergétiques

Sessions spéciales jeunes chercheurs ASRDLF

L'ASRDLF encourage les jeunes chercheurs à proposer des sessions spéciales. Cette année, deux sessions « Jeunes-chercheurs de l'ASRDLF » sont ouvertes. Celles et ceux qui souhaitent soumettre une proposition peuvent le faire en suivant les consignes ci-dessous et en indiquant clairement qu'il s'agit d'une « Session jeunes chercheurs de l'ASRDLF ».

Consignes pour la soumission

Les propositions de sessions spéciales sont soumises exclusivement via le formulaire ad hoc. Elles devront comprendre les éléments suivants :

1. Les coordonnées du ou des auteurs (Nom, Prénom, titre, affiliation, mail)
2. Personne de contact
3. Titre de la session thématique
4. Indiquer s'il s'agit d'une « Session jeune chercheur ASRDLF »
5. Une liste de 4 mots clés
6. L'adossement ou non de la session spéciale à un futur numéro spécial d'une revue
7. Courte description de la session (300 mots max + bibliographie indicative)

FORMULAIRE

Télécharger le formulaire ad hoc

DATE LIMITE

15 décembre 2026

ENVOI DES PROPOSITIONS

ASRDLF2027@he-arc.ch

COLLOQUE

30 juin - 2 juillet 2027 · Neuchâtel

Annexe · Sessions récurrentes ASRDLF

A - Méthodes et modélisation

- A1 - Modèles spatiaux
- A2 - Modèles LUTI (land use transport interaction)
- A3 - SIG
- A4 - Géomatique
- A5 - Systèmes cognitifs pour la planification spatiale
- A6 - Econométrie et statistique spatiale
- A7 - Modèles d'économie d'agglomération et d'économie géographique

B - Ressources et facteurs de la croissance régionale et urbaine soutenable

- B1 - Infrastructures et services publics
- B2 - Capital social et capital territorial
- B3 - Accessibilité, mobilité, transport et communication
- B4 - Évolution du marché du travail
- B5 - Phénomènes migratoires
- B6 - Tendances démographiques
- B7 - Villes durables
- B8 - Environnement et développement durable
- B9 - Risque urbain et territorial
- B10 - Conflits d'usage et dynamiques foncières

C - Politiques régionales et urbaines, évaluation

- C1 - Politiques régionales et locales, programmation multi niveaux
- C2 - Programmes communautaires
- C3 - Evaluation des politiques territoriales : instruments et méthodes
- C4 - Planification stratégique
- C5 - Planification de l'espace européen
- C6 - Nouvelles orientations de la planification territoriale et urbaine
- C7 - Projets territoriaux intégrés
- C8 - Plans et politiques de requalification urbaine

D - Développement des territoires

- D1 - Globalisation, croissance et développement local
- D2 - Dynamique du système urbain et périurbanisation
- D3 - Métropolisation
- D4 - Développement rural
- D5 - Développements régionaux différenciés
- D6 - Développement de l'espace méditerranéen
- D7 - Tourisme, développement régional soutenable
- D8 - Économie résidentielle

E - Concurrence spatiale, économie publique, fiscalité locale et territoriale

- E1 - Crédit, services financiers et développement local
- E2 - Biens naturels
- E3 - Biens culturels
- E4 - Connaissance, compétitivité et cohésion
- E5 - Coopération interrégionale
- E6 - Marketing territorial
- E7 - Institutions, gouvernance et développement local
- E8 - TIC et organisation du territoire

F - Economie urbaine, territoire, espace, théorisation et modélisation

- F1 - Théorie du développement urbain et régional
- F2 - Localisation des activités
- F3 - Districts industriels, clusters, système local et réseau global
- F4 - Transformations économiques et productives du territoire
- F5 - Innovation et nouvelles technologies

Partenaires

63e colloque de l’ASRDLF · Neuchâtel · 30 juin - 2 juillet 2027

haute école neuchâtel berne jura arc gestion neuchâtel delémont

Unil.

unine Université de Neuchâtel

utbm université de technologie Belfort-Montbéliard

UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR

ROREP OEPR Schweizerische Studiengesellschaft für Raumordnung und Regionalpolitik Société Suisse d’études pour l’organisation de l’espace et la politique régionale

Merci à l’ensemble des partenaires du 63e colloque de l’ASRDLF.

www.he-arc.ch/landing/63eme-colloque-asrdlf/